

Des équipes de jeunes au service de personnes en difficultés :
les « Conférences » Saint Vincent de Paul-Jeunes
« des bénévoles pour aimer, partager, servir »

Ces équipes reposent sur 3 piliers (cf page dans le document des lycéens) :

- une VIE D'EQUIPE régulière pour s'organiser, partager son expérience de service et la situer dans une dimension spirituelle, chrétienne ou humaniste.
- Un SERVICE rendu en collaboration selon un projet choisi par l'équipe.
- Un lien avec le RESEAU ST VINCENT DE PAUL départemental par des rencontres avec d'autres équipes.

Voici quelques étapes pour mettre en route une « Conférence » St Vincent de Paul dans le lycée :

1° Informer par les documents de l'aumônerie, les affiches et des tracts St V de Paul, par des propositions orales personnelles auprès de tel ou tel jeune motivé pour 'faire quelque chose pour les autres.'

2° Soutenir le démarrage : dès que 2 ou 3 jeunes sont prêts à tenter l'aventure, les aider à se donner un lieu, un temps, un rythme pour se rencontrer régulièrement.

3° Leur demander d'avertir **les responsables départementaux** de la mise en route de l'équipe afin d'être « reconnus » et de recevoir les infos et soutiens selon leur demande. (coordonnées sur : <http://cd.ssvp.fr>)

4° Accompagner le choix du service : les membres de la « Conférence » cherchent à se **mettre d'accord sur un service** qu'ils pourront vivre en collaboration. Exemples :

- animation ou services dans des maisons de retraite : jeux, spectacles, aides au repas.
- préparation de temps festifs avec les familles qui fréquentent les « Points alimentaires » organisés par les équipes St Vincent de Paul -aînées.
- participation à des dimanches à la campagne avec des personnes handicapées mentales
- organisations d'actions pour collecter des fonds destinés à la scolarité de jeunes africains.
- participation aux collectes de La Banque alimentaire dans les supermarchés et à des quêtes pour les conférences St Vincent de Paul.

5° Prendre des nouvelles de la façon dont le projet est vécu au fur et à mesure de l'année : le service, le partage à partir de cette expérience et la réflexion spirituelle.

6° A tout moment, si le besoin s'en fait sentir **demandez la participation** ponctuelle d'un membre de l'équipe responsable au niveau départemental et consultez le **site national** de la Société St Vincent de Paul www.ssvp.fr .